

Conditions d'admission et modalités d'inscription en Licence STEP



Intégrer le L1 STEP :

☒ Pour les candidats non inscrits à l'université Paris Diderot en 2008-2009 :

➔ Voir modalités sur le site de [l'Université Paris Diderot](http://www.univ-paris7.fr)

☒ Pour les candidats inscrits à l'université Paris Diderot en 2008-2009 (ou antérieurement) :

➔ Voir modalités suivant votre cas (réorientation, réinscription) sur le site de [l'Université Paris Diderot](http://www.univ-paris7.fr)

Intégrer le L2 STEP :

Conditions : Avoir validé un L1 scientifique, ou équivalence classe préparatoire et ayant un avis favorable de poursuite d'études

☒ Pour les candidats inscrits à l'université Paris Diderot en 2008-2009 :

➔ Voir modalités suivant votre cas (réorientation, réinscription) sur le site de [l'Université Paris Diderot](http://www.univ-paris7.fr)

☒ Pour les candidats non inscrits à l'université Paris Diderot en 2008-2009 :

➔ Voir les modalités d'une première inscription suivant votre cas sur le site de [l'Université Paris Diderot](http://www.univ-paris7.fr)

Intégrer le L3 STEP parcours Géosciences Fondamentales

Conditions : Avoir validé un L2 scientifique, ou équivalence classe préparatoire. Les étudiants titulaires d'un BTS ou DUT sont invités à s'inscrire en L2 STEP.

☒ Pour les candidats inscrits à l'université Paris Diderot en 2008-2009 :

➡ Voir modalités suivant votre cas (réorientation, réinscription) sur le site de [l'Université Paris Diderot](#)

☒ Pour les candidats non inscrits à l'université Paris Diderot en 2008-2009 :

➡ Voir modalités d'une première inscription suivant votre cas sur le site de [l'Université Paris Diderot](#)

Intégrer le L3 STEP parcours Génie de l'Environnement :

Conditions : Avoir validé un L2 scientifique, ou DUT / BTS / équivalence concours, et ayant un avis favorable de poursuite d'études. L'étudiant peut se voir proposer une inscription en L2 STEP à l'issue de l'entretien devant la commission d'admission.

☒ Pour tous les candidats quelque soit leur formation d'origine :

1- Déposer un dossier d'inscription (disponible en ligne à la mi-avril sur la [page web de l'IUP](#))

2- Entretien devant une commission d'admission (juin 2009) pour les dossiers retenus

3- La liste des étudiants autorisés à s'inscrire sera disponible à la fin juin sur la [page web de l'IUP](#)

4- Inscription administrative (à partir de juillet 2009)

5- Inscription pédagogique (en septembre 2009)

L'équipe pédagogique
12 Mars 2009